

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

Membres en exercice :	29	<i>L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Sciez-sur-Léman, régulièrement convoqué le neuf septembre s'est réuni à 19h45 à la mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Cyril DEMOLIS, Maire.</i>
Membres présents :	16	
Membres représentés :	9	
Votants :	25	
<u>Étaient présents</u>	Monsieur Cyril DEMOLIS, Maire - Mesdames et Messieurs, Nathalie BROTHIER, Corinne BADAIRE, Dominique MAURE, Didier DE VETTOR, Éric ANSART, Hubert DEMOLIS, Maires-Adjointes, Mesdames, Marie-Christine TORRENTE, Audrey COLIN, Noémie BALLY, Héloïse LIOT-YVOZ, Messieurs, José TAVARES, Guillaume LEGRIN, Jason DA COSTA, Bernard HUVENNE, David MULLER	
<u>Absents excusés</u>	Fatima BOUVIER (procuration à Cyril DEMOLIS), Joël GILBERT (procuration à Didier DE VETTOR), Christine MARTINELLI (procuration à Nathalie BROTHIER), Nathalie MAZARS (procuration à Eric ANSART), Taline DUPUPET (procuration à Marie-Christine TORRENTE), Alexandre BESSIERE (procuration à Guillaume LEGRIN), Michel DAVID (procuration à Dominique MAURE), Richard REALE (procuration à Bernard HUVENNE), Karoline ZAHLER (procuration à Corinne BADAIRE), Fabienne ROZE, Jean-Philippe LAMBERT, Franck HOUVER,	
<u>Absents</u>	Cédric PLASSAT	
<u>Secrétaire de séance</u>	Eric ANSART	

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération N°2025-09-01 : CONVENTION BIPARTITE POUR LA MISE EN PLACE DES MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES DE L'AUTOROUTE A412

➤ **ADOPTÉE à l'unanimité**

Délibération N°2025-09-02 : AUTORISATION DE PREPARER UNE COUPE DE BOIS – AFFOUAGE 2025-2026

➤ **ADOPTÉE à l'unanimité**

Délibération N°2025-09-03 : BOIS COMMUNALE – ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2026

➤ **ADOPTÉE à l'unanimité**

Délibération N°2025-09-04 : APPROBATION DE LA NOUVELLE CONVENTION DE GESTION DU GUIDOU

➤ **ADOPTÉE à l'unanimité**

Délibération N°2025-09-05 : EXERCICE DE DROIT DE PREEMTION URBAIN PAR SUBSTITUTION AU DEPARTEMENT – PARCELLES SITUEES EN ENS (ESPACES NATURELLES SENSIBLES) SECTOIN B 2246-2279-2379-5241 et A 150

➤ **ADOPTÉE à l'unanimité**